

23 Septembre

Grève et manifestations pour le retrait du projet de démolition des retraites

Après une mobilisation forte dès l'annonce du projet gouvernemental, le succès indéniable du 7 septembre, les actions multiformes du 15 Septembre et les 20 000 personnes rassemblées devant l'Assemblée nationale pour demander aux parlementaires de ne pas voter cette réforme injuste, le gouvernement a décidé de passer en force. Le Président de l'Assemblée Nationale a imposé un débat nocturne sans pause et un vote express, bafouant la représentation parlementaire. Coûte que coûte, alors que le succès des actions montre la détermination de la population, le gouvernement **s'engage dans un conflit social majeur**, en faisant voter **cette réforme injuste et inacceptable**.

Que signifie le passage pour l'âge légal de départ à la retraite de 60 ans à 62 ans et pour l'arrêt de la décote de 65 à 67 ans ?

- Ce passage à 67 ans n'assure pas de toucher une retraite pleine à 67 ans ! Il faudra pour cela une durée effective de cotisations de 42 ans. Cette réforme ne sert qu'à diminuer le niveau des pensions.
- En allongeant la durée de cotisation, cette contre-réforme continue à creuser les inégalités pour les mères de famille, les précaires, ceux qui subiront de longues périodes de chômage, ...
- Le nombre de retraités et de pré-retraités vivant sous le seuil de pauvreté va croître (déjà 10% des retraités au dessous des 910 €).
- Le nombre de seniors au chômage va augmenter mécaniquement. Les économies réalisées sur leurs pensions seront à la charge d'autres comptes sociaux (ASSEDIC, RSA, ...)
- Les travailleurs vont devoir rester plus longtemps en poste – y compris au-delà de 67 ans - alors que de **nombreux jeunes vivent dans la précarité ou le chômage**.

Quelle proposition sur les carrières qui commencent tard, nombreuses dans l'enseignement supérieur et la recherche ? **Aucune**. Le gouvernement continue de décourager les études longues, refusant la prise en compte des années d'études, de thèse et celles travaillées à l'étranger, spécifiques à nos métiers.

Quels choix financiers ? Des cadeaux fiscaux (dont le bouclier fiscal ou le taux maximal de l'impôt sur le revenu plafonné à 40%) accordés aux catégories les plus favorisées...et l'absence de mise à contribution des profits financiers. Pourtant, le gouvernement et l'UMP ont su trouver les milliards nécessaires pour renflouer les banques

Une tout autre réforme des retraites, basée sur un autre financement et une autre répartition des richesses doit permettre d'améliorer les retraites pour tous, de garder le droit de partir à 60 ans, de diminuer le nombre d'années de cotisation et de pérenniser notre système de retraite par répartition.

Le SNESUP-FSU appelle à élargir **la mobilisation** d'ici le 23 septembre et à **assurer le succès du 23 septembre, nouvelle étape dans l'accroissement de la pression**.

Jusqu'au **23 septembre** - un préavis de grève du SNESUP-FSU couvre cette période - en organisant dans les établissements avec tous les partenaires, des débats, des AG, ...pour mobiliser et débattre des suites à donner.

Le 23 septembre, en participant massivement à la journée interprofessionnelle de grèves et de manifestations.

Rien n'est joué, tout est possible et dépend de nous tous !

